Résolution sur les demandeurs d'asile nord-coréens, notamment en Thaïlande

2006/2622(RSP) - 07/09/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 83 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention, une résolution sur les demandeurs d'asile nord-coréens, notamment en Thaïlande.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et GUE/NGL, UEN.

La résolution rappelle que ces dernières années, des dizaines de milliers de Coréens du Nord ont fui leur pays d'origine en raison de la répression et de la faim généralisée, certains risquant leur vie en traversant la Chine pour arriver notamment en Thaïlande, qui est devenue une destination de transit pour les Coréens du Nord fuyant leur pays.

Le 22 août 2006, la police thaïlandaise a arrêté un groupe de 175 demandeurs d'asile qui ont été accusés d'être entrés illégalement sur le territoire thaïlandais. Traduits en justice, ils se sont vu infliger chacun une amende et ont été condamnés à 30 jours de prison car ils n'étaient pas en mesure de la payer.

Déplorant le fait que des milliers de citoyens nord-coréens fuient leur pays du fait de la répression, de la faim et du déclin économique, le Parlement invite instamment les autorités thaïlandaises à ne pas rapatrier les réfugiés nord-coréens, car ils auraient à faire face, ainsi que leurs familles, à de terribles conséquences.

Les députés demandent que la Thaïlande, connue pour sa longue tradition d'hospitalité à l'égard des réfugiés, cherche, en étroite collaboration avec le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et d'autres organisations humanitaires, une solution rapide et acceptable pour les réfugiés nord-coréens en les envoyant dans un pays tiers de leur choix à l'expiration de leur peine de prison de 30 jours. Ils demandent également aux pays susceptibles d'accueillir ces réfugiés de le faire savoir dans les meilleurs délais afin qu'ils ne soient pas maintenus en détention.

La Commission est invitée à suivre attentivement la situation des réfugiés nord-coréens en collaboration avec le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés en prévoyant, au besoin, l'aide financière nécessaire.